

Master 2 Droit de la Santé : Droit de la santé numérique

Type de contrat

Contrat d'apprentissage

Durée de la formation

12 mois
420 heures
ECTS* : 60
*Système européen de transfert et d'accumulation
de crédits

Formation délivrée par



► Objectifs

Le parcours Droit de la santé numérique s'inscrit dans la stratégie d'accélération « Santé? Numérique » issue du Plan « France 2030 » est destiné à former les étudiants juristes une culture en santé? numérique et notamment concernant les questions de Cyber-sécurité en santé?, de Données de santé?, Communication numérique, Outils numériques en santé? ou encore de Télésanté. L'objectif de ce parcours a trait à l'acquisition de connaissances spécialisées nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle tournée vers l'innovation en santé.

La formation comporte les matières du droit français et européen concernées telles que les droits fondamentaux de la personne, le droit médical, le droit de la propriété intellectuelle, le droit des assurances appliqué, , le droit hospitalier, le droit pharmaceutique, le Droit de l'intelligence artificielle, la protection des données de santé, la santé connectée ou encore le Droit des contrats (contrats informatiques, contrats e?lectroniques) et l'économie de la santé numérique

► Accès au diplôme

Être titulaire d'un Master 1 de droit de la santé, Master de droit numérique, de Droit public ou Master 1 de Droit privé ou de Droit des affaires.

Admission : Dossier

Dépôt de candidature : avril-juin 2026 sur la plateforme, <https://inception.universite-paris-saclay.fr/fr/>

► Rythme d'alternance

1 semaine en formation / 2 ou 3 semaines en entreprise

Rentrée : septembre

Modalités pédagogiques : Méthodes mobilisées : L'acquisition des compétences et des connaissances se fait au travers de cours magistraux, de séminaires, de travaux pratiques, de travaux de groupe et de mises en situation professionnelle.

► Contacts

Responsable pédagogique : Caroline LACROIX - caroline.lacroix@univ-evry.fr - Tél. : 01 69 47 70 94

Contact administratif : Agathe VERRIER - agathe.verrier@univ-evry.fr - Tél. : 01 69 47 70 40

Contact CFA EVE : Chargé(e) des relations entreprises : VARNEROT Florence - f.varnerot@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 56 02 / Référent(e) handicap : DARRAC Elodie - e.darrac@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 00 / [En savoir +](#)

► Lieu(x) de formation

Université d'EVRY PARIS-SACLAY -

UFR DSP

Boulevard François Mitterrand

91000 EVRY-COURCOURONNES



Programme de la formation

Semestre 1

- Droit de la bioéthique
- Droit et libertés fondamentales et santé
- Droit des personnes vulnérables
- Droit hospitalier Contrats et recherches
- Droit médical
- Droit pharmaceutique
- Droit du vivant animal et végétal Anglais
- Droit des assurances appliqué
- Conférences thématiques

Semestre 2

- Droit de l'entreprise de biotechnologie
- Eléments fondamentaux de biologie
- Droit comparé de la bioéthique
- Propriété intellectuelle

- Droit pénal de la santé et des biotechnologies
- Protection des données de santé
- Conférences thématiques
- Clinique juridique
- Anglais
- Méthodologie insertion professionnelle
- Méthodologie du mémoire et rapport d'apprentissage
- Rapport d'apprentissage et mémoire de recherche

Blocs de compétences

Mettre en œuvre les usages avancés et spécialisés des outils numériques

- Identifier les usages numériques et les impacts de leur évolution sur le ou les domaines concernés par la mention
- Se servir de façon autonome des outils numériques avancés pour un ou plusieurs métiers ou secteurs de recherche du domaine

Mobiliser et produire des savoirs hautement spécialisés

- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés, dont certains sont à l'avant-garde du savoir dans un domaine de travail ou d'études, comme base d'une pensée originale
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines
- Résoudre des problèmes pour développer de nouveaux savoirs et de nouvelles procédures et intégrer les savoirs de différents domaines
- Apporter des contributions novatrices dans le cadre d'échanges de haut niveau, et dans des contextes internationaux
- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité d'une demande ou d'une situation afin de proposer des solutions adaptées et/ou innovantes en respect des évolutions de la réglementation

Mettre en œuvre une communication spécialisée pour le transfert de connaissances

- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en français et dans au moins une langue étrangère

Contribuer à la transformation en contexte professionnel

- Gérer des contextes professionnels ou d'études complexes, imprévisibles et qui nécessitent des approches stratégiques nouvelles
- Prendre des responsabilités pour contribuer aux savoirs et aux pratiques professionnelles et/ou pour réviser la performance stratégique d'une équipe
- Conduire un projet (conception, pilotage, coordination d'équipe, mise en œuvre et gestion, évaluation, diffusion) pouvant mobiliser des compétences pluridisciplinaires dans un cadre collaboratif
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité
- Respecter les principes d'éthique, de déontologie et de responsabilité sociale et environnementale

Identifier le cadre normatif de la santé et des professions de santé

- Appliquer le droit médical et des professions de santé
- Appliquer le droit de la bioéthique
- Appliquer le droit pharmaceutique et des produits de santé
- Saisir les enjeux et logiques de l'éthique et de la déontologie en santé
- Saisir les enjeux et logiques de la Santé publique et des politiques de santé
- Appréhender les enjeux et logiques de la protection sociale
- Appréhender les enjeux et logiques du droit international et humanitaire de la santé
- Intégrer dans les analyses une approche historique de la santé et du droit de la santé
- Appliquer les principes de l'économie de la santé

Intégrer le droit des patients dans sa pratique professionnelle

- Comprendre le raisonnement éthique dans la relation de soin
- Animer la réflexion éthique
- Appliquer les logiques et les outils du droit à l'accès aux soins
- Maîtriser les logiques du secret professionnel et du secret partagé
- Mettre en œuvre les logiques de l'information, du consentement et du refus de soin
- Appliquer le cadre des droits de la personne en fin de vie
- Mettre en place les mécanismes de représentation des usagers

Contribuer à la gestion et l'organisation d'une stratégie et une gouvernance des structures de santé

- Mettre en place et piloter une stratégie managériale des structures de santé intégrant les différentes dimensions (territoriale, budgétaire...)
- Participer à la coordination de l'orientation de la politique d'établissement avec les directions internes et les « tutelles » (ARS ; collectivités territoriales)
- Gérer ou participer à la gestion et à l'optimisation du fonctionnement d'une structure ou d'un établissement de santé, d'un pôle ou d'un service
- Organiser l'activité en tenant compte des contraintes (juridique, déontologique, éthique) et anticiper les contraintes organisationnelles
- Mettre en place les stratégies de coopération et de complémentaire des structures de santé (réseaux, outils de coopération)
- Connaître les enjeux du numérique en santé et accompagner la transformation numérique des structures de santé (télésanté, dématérialisation et sécurisation des échanges, partage de données de santé)

Promouvoir la qualité, la sécurité, le développement durable en santé

- Maîtriser les logiques d'accréditation, de certification, d'évaluation des structures de santé
- Mettre en place un pilotage des structures de santé en situation de crise
- Prendre en compte les logiques de la démarche qualité
- Utiliser à bon escient les outils d'évaluation externe/interne
- Prendre en compte les enjeux du contrôle des structures de santé
- Appréhender et mettre en place des stratégies de management du développement durable en santé
- Développer une politique de développement durable en santé
- Identifier les risques en matière de santé et sécurité, y compris ceux liés à la cyber-sécurité

Participer à la gestion des ressources humaines des structures de santé

- Gérer l'environnement normatif du travail en structures, publiques et privées, de santé
- Prendre en compte les enjeux et logique des ressources humaines des structures de santé
- Prendre en compte les enjeux de la santé au travail
- Prendre en compte les logiques de l'exercice libéral des professions de santé
- Appréhender le droit disciplinaire des professions de santé
- Appréhender les risques sociaux en structures de santé
- Anticiper la politique d'évolution des carrières et gérer de manière prévisionnelle les emplois et compétences
- Participer au management des ressources humaines

Gérer les contentieux de la santé

- Maîtriser les logiques de la responsabilité des professionnels et structures de santé
- Maîtriser les logiques de l'évaluation du préjudice corporel
- Comprendre les mécanismes de l'expertise médico-légale ; - Maîtriser les logiques des modes alternatifs de règlement des différends
- Comprendre les mécanismes de l'assurance des professionnels et structures de santé; - Organiser la réflexion relative aux différends et aux conflits (déontologique, éthique, juridique)
- Appréhender globalement la résolution des contentieux (avec les acteurs professionnels, avec les patients)
- Prendre en compte les enjeux et logique de l'expertise et de la conduite du contentieux

Public concerné

Contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

La formation est gratuite pour l'alternant.

► Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA, www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles / universités partenaires concernées.
2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage.